



PROPOSITIONS en vue d'améliorer le niveau des Normaliens

De l'avis quasi unanime des responsables de l'enseignement, les Ecoles Normales, telles qu'elles sont organisées et fonctionnent actuellement, ne donnent pas encore sur le plan qualitatif les résultats escomptés: les normaliens à leur sortie et munis de leur diplôme n'ont pas encore acquis cette formation de base à partir de laquelle le jeune maître peut se perfectionner par lui-même, s'il a été entraîné à observer ses élèves, à critiquer son propre enseignement, à évaluer objectivement les résultats qu'il obtient, en un mot, s'il est capable de réflexion personnelle; l'expérience, qui fera de lui un bon maître et qui lui fera aimer et exercer avec conscience le métier qu'il a choisi, ne s'acquiert que par cet effort personnel qu'il faut mettre le jeune normalien en mesure de fournir.

Les observations recueillies et qui conduisent les responsables à porter ce jugement sévère sur les Ecoles Normales se regroupent en quatre chapitres:

- 1) L'examen de recrutement
- 2) L'organisation des études: durée de l'année scolaire, structure interne de l'école, emploi du temps, contrôle des résultats...
- 3) Les programmes et horaires
- 4) Les méthodes d'enseignement.

C'est bien en effet dans ces quatre directions, simultanément qu'une action doit être entreprise avec toute la persévérance et l'autorité nécessaires.

La question préalable: "L'Ecole Normale doit-elle être maintenue avec son objectif propre qui est la formation d'instituteurs pour l'enseignement primaire, ou l'Ecole Normale doit-elle être supprimée en tant qu'établissement d'enseignement général et se limiter à la formation professionnelle après l'examen du Baccalauréat?"

a été tranchée par l'administration qui a opté pour la première formule:

"L'Ecole Normale est un établissement qui prépare les instituteurs par un enseignement de culture générale adapté et par un enseignement de formation professionnelle.

En raison de la situation de l'enseignement primaire dans le pays, de l'accroissement rapide du nombre des élèves, de la sous-qualification d'une grande partie du personnel recruté sans aucune formation pédagogique, cette formule répond à des besoins urgents et par là le maintien d'Ecoles Normales de type "traditionnel" peut se justifier. Mais il convient de considérer ce maintien comme provisoire car la tendance générale dans le monde est en effet de donner à tous les enseignants, à quelque type d'enseignement auquel ils se destinent, du cycle pré-primaire au cycle secondaire, la même formation de base qui se situe à un haut niveau, celui de l'Université. Des raisons, il est vrai, sont déjà parvenues, mais toutes en comprennent la nécessité à une époque où le développement des sciences est à l'origine de tous les progrès économiques et sociaux.

Les quatre chapitres indiqués ci-dessus feront l'objet d'études successives.

وزارة التصميم العام
مركز التوثيق
الرقم 424
تاريخ الدخول: 10/10/66

I) L'EXAMEN DE RECRUTEMENT

++ ++++++ ++++++ ++++++ ++++++ ++++++ ++

Les élèves reçus à l'Ecole Normale sont d'un niveau insuffisant et très hétérogène. Cela tient à la fois au niveau des études dans le cycle complémentaire et à leur mode de sélection.

On peut espérer que la réforme des programmes du cycle complémentaire et l'amélioration de la qualification du personnel qui y exerce, aboutiront à une élévation du niveau des études.

Mais le problème de la sélection des candidats pour l'Ecole Normale subsistera.

Le concours d'entrée actuel n'est pas satisfaisant pour deux raisons:

- 1° son contenu qui ne permet pas une véritable sélection
- 2° sa date dans la série des examens qui est beaucoup trop tardive.

A) SON CONTENU

Les élèves autorisés à se présenter au concours doivent être en possession du Brevet, examen qui porte sur toutes les disciplines enseignées au cycle complémentaire: langues, mathématiques, sciences, histoire, géographie...

L'examen au concours d'entrée porte sur 4 matières: arabe, français, mathématiques, sciences.

Les résultats montrent que ce sont les épreuves de langue qui obtiennent les notes les plus faibles puisque les jurys, pour avoir un nombre suffisant de candidats admis, ont dû parfois abaisser à $3/20$ la note éliminatoire de langue fixée réglementairement à $5/20$. Ce sont donc les épreuves de mathématiques et de sciences qui, en réalité, opèrent la sélection.

Or la connaissance convenable d'une langue, qu'elle soit l'arabe ou le français, est une connaissance fondamentale pour qui se destine à l'enseignement. Enseigner c'est transmettre, et le seul mode précis et nuancé de communication des idées et des sentiments est le langage. La première qualité du bon instituteur est la parfaite possession de la langue.

En conséquence, il conviendrait:

1)) de supprimer les épreuves de mathématiques et de sciences au concours d'entrée.

Puisque la connaissance de ces matières a déjà été sanctionnée par l'examen du Brevet où elles ont un coefficient important, il est logique de supposer que les candidats dans ces disciplines sont d'un niveau convenable. Le but de l'Ecole Normale n'étant pas de former des spécialistes en mathématiques ou en sciences, il suffit que les connaissances des candidats en ces matières aient été jugées satisfaisantes.

De plus, l'examen du concours en sera allégé et simplifié.

2°) de réduire le concours à deux épreuves, une de langue arabe, une de langue française.

Ainsi le concours deviendra réellement sélectif en fonction de l'objectif de l'Ecole Normale: la formation d'enseignants.

Mais il faut que le niveau des épreuves soit étudié avec soin; trop difficile ou trop facile, il interdira toute véritable sélection; par suite,

3°) le choix de ces épreuves est important.

Elles doivent être étudiées pour permettre d'apprécier les connaissances acquises en vocabulaire, la correction des formes syntaxiques et de l'orthographe, l'aisance dans l'utilisation des structures. On doit être en mesure d'apprécier la présentation, le soin, l'écriture, toutes qualités que l'on considère à tort comme mineures alors qu'elles sont très nécessaires à l'instituteur.

Les sujets faisant appel à la pure mémorisation de connaissances littéraires et livresques sont absolument à écarter.

Les spécialistes de l'enseignement de l'arabe et du français seront sollicités pour mettre au point ces épreuves sous une forme qui permette de juger à la fois du niveau atteint par les candidats et de leur aptitude à se perfectionner.

Le classement des élèves admis pourrait se faire en tenant compte de la création de classes spécialisées de normaliens qui seraient ultérieurement, à leur sortie de l'E.N., chargés de l'enseignement du français, création qui est proposée dans la note concernant le chapitre II) "Organisation des Etudes"

Une 1ère liste serait établie compte tenu des résultats obtenus dans la seule épreuve d'arabe (env. 1/4 des candidats à recevoir)

Une 2ème liste, établie de la même façon sur l'épreuve de français rassemblerait les meilleurs candidats en français (1/2 également)

Une 3ème liste tiendrait compte de la moyenne des notes obtenues dans les deux épreuves (la moitié des candidats).

Ce n'est là qu'une suggestion; il est probable que d'autres modes de classement visant à recruter les élèves qui s'expriment aisément et correctement, peuvent être imaginés.

E) LA DATE DU CONCOURS D'ENTRÉE A L'E.N.

Elle est fixée à la fin du mois d'octobre, après la 2ème session du Brevet et après tous les autres examens: entrée dans les écoles secondaires, Arts et Métiers, E.N. des Sports, recrutement des "Assistants-Maîtres"... Le concours d'entrée à l'E.N. des instituteurs est le dernier examen de l'année!

Par suite:

1°) ne se présentent à l'E.N. que les élèves les moins doués, ceux qui ayant tenté leur chance par ailleurs et ayant échoué, n'ont plus qu'une ressource: devenir instituteur.

2°) cette fonction d'examen-balai que joue le concours lui enlève tout prestige et crée sur le plan psychologique un état d'esprit déplorable chez les élèves et dans l'opinion.

Quelles peuvent être en effet les réactions des élèves, quel peut être leur élan au travail, lorsqu'ils choisissent enfin l'E.N. parce qu'ils ont eu confirmation de leur médiocrité et que c'est la seule porte qui leur reste ouverte?

Quelle idée se fait égale est le public de la valeur des normaliens et de la fonction d'instituteur? Il y a là dans cet état de chose une des raisons profondes de la désaffection des élèves et des familles pour la profession de maître d'école primaire.

Il ne suffit pas d'affirmer que les progrès du pays sont liés au développement de l'instruction à tous les niveaux, que les villes et les campagnes ont un besoin urgent d'instituteurs qualifiés, que c'est là un métier utile et noble, il convient de donner au concours de recrutement la place et l'éclat qui confirmeront ces affirmations

- le concours devrait suivre immédiatement la 1ère session du Brevet, au mois de juillet. Attendre la fin de l'année, c'est laisser partir les meilleurs candidats.

- une information intelligente auprès des élèves de 3ème année de cycle complémentaire, et aussi, par la presse, la radio et la télévision, auprès du public, devrait être mise en oeuvre pour sensibiliser l'opinion aux divers aspects de ce grave problème.

- une revalorisation des traitements, conformément à l'une des recommandations de la "Conférence intergouvernementale spéciale de 1961", serait aussi à envisager.

Aboutir à un meilleur recrutement des Ecoles Normales est la première condition à réaliser pour rendre efficace un programme plus complet d'améliorations et de réformes de l'institution.

PROJET DE REORGANISATION DES ECOLES NORMALES

/+++++++

I Durée des études et Structure des E.N.

- La scolarité à l'E.N. serait de 4 ans.

1ère, 2ème et 3ème années: enseignement général.

Programmes de l'Enseignement Secondaire et préparation au Baccalauréat.

4ème année: formation professionnelle théorique et pratique.

L'enseignement en 4ème année serait sanctionné par un Diplôme de Fin d'Etudes Normales.

Le maître débutant serait nommé stagiaire. A la fin de sa première année d'enseignement, il devrait passer l'examen du Certificat d'Aptitude Pédagogique pour être titularisé.

II Recrutement

à deux niveaux:

1) au niveau de la 4ème année: diplôme exigé: le Baccalauréat

Un concours ouvert aux candidats bacheliers non normaliens est organisé dès la mise en place de ce nouveau projet, une ou plusieurs sections de 4ème année pouvant d'ores et déjà fonctionner dans les E.N. de Beyrouth et de Tripoli.

Le nombre des candidats bacheliers reçus à ce concours vient en déduction du nombre des candidats à recevoir en 1ère année.

Le concours de 4ème année doit donc avoir lieu avant celui de 1ère

2) au niveau de la 1ère année: diplôme exigé: le Brevet

Le nombre des candidats à recevoir est fonction du nombre total de places prévues, du nombre total de bourses à attribuer et du nombre des candidats reçus au concours de 4ème année. On doit avoir:

El-maîtres de 4ème an. + El-maîtres de 1ère = Nbr tot. de bourses

III Statut des Normaliens.

Ils sont boursiers.

Ils signent un engagement décennal. Le contrat prévoit le remboursement de la bourse accordée pendant toute la durée de la scolarité à l'E.N. auquel s'ajoute une somme forfaitaire pour rupture de ce contrat et remboursement des dépenses engagées par l'Etat.

Au terme de la 4ème année, certains élèves dont les notes et les aptitudes sont excellentes et dont le nombre est fixé par l'administration selon les besoins respectifs en personnel de l'enseignement primaire et du cycle complémentaire, peuvent être autorisés à poursuivre leurs études à l'Institut Pédagogique et à l'Université en vue de l'obtention d'une licence d'enseignement (Facultés de Lettres et de Sciences)

Cette autorisation n'est pas accordée aux élèves de 3ème année après leur succès au Bac. Ils doivent obligatoirement effectuer leur 4ème année de formation professionnelle.

IV Programmes

1ère, 2ème et 3ème années: programmes de l'enseignement secondaire

L'E.N. prépare au Bac série scientifique. Les deux écoles normales les plus importantes, Beyrouth et Tripoli auront une section de préparation au Bac littéraire qui recevra ses élèves au niveau de la 2ème année de toutes les autres E.N.

4ème année: le programme axé sur la formation pédagogique sera mis au point si ce projet est approuvé.

V Personnel enseignant de l'E.N.

Les dépenses engagées par l'Etat pour la formation de ses instituteurs et professeurs exigent que le "rendement" des E.N. soit le meilleur possible; il est juste et de l'intérêt général que les E.N. soient prioritaires dans le choix de leur personnel.

ARGUMENTS EN FAVEUR DE CE PROJET

1° Le programme d'enseignement proposé qui prépare au Baccalauréat supprime les tiraillements que l'on constate actuellement entre l'enseignement donné dans les E.N. et les aspirations des élèves qui désirent obtenir le Bac. A Bir Hassane, sur 500 élèves, 350 envisagent de se présenter à cet examen.

Sans doute y aura-t-il peu d'élus mais est-ce là un motif suffisant pour faire abstraction de ce désir somme toute honorable qui correspond à ce besoin très généralement ressenti d'être mieux instruit pour être mieux à même d'affronter les difficultés de la vie moderne? L'échec et l'idée de l'échec prévisible expliquent en partie l'état d'esprit revendicatif des élèves-maîtres et leur désaffection pour un métier qu'ils préparent sans conviction avec un sentiment de frustration. Il est préférable, dans l'intérêt de l'E.N., de la discipline, du travail et de l'atmosphère générale, de prendre ce désir en considération, clairement et nettement, sans restriction aucune.

2°-En remplaçant le diplôme actuellement décerné aux normaliens après un examen intérieur auquel on a reproché d'être corrigé avec trop d'indulgence, par un diplôme accordé sur le plan national, on crée une saine émulation entre les établissements, les professeurs et les élèves, dont bénéficiera le niveau des études.

3°-L'école primaire ne peut que gagner à être entre les mains de maîtres qui possèdent une bonne culture générale et qui ont délibérément choisi le métier qu'ils exercent.

4°-On donne par là plus de valeur et plus de prestige et à la fonction d'instituteur et au rôle de l'école primaire qui sont encore discrédités.

5°-La 4ème année de formation professionnelle, indépendante de la préparation à l'examen de culture générale, permet aux professeurs et aux normaliens de se consacrer totalement, sans autre préoccupation, à l'aspect pédagogique et pratique de l'apprentissage du métier; un horaire plus important peut lui être consacré.

6°-L'examen du Certificat d'Aptitude Pédagogique, prévu à la fin de la 1ère année d'enseignement oblige le débutant à fournir l'effort nécessaire pour obtenir sa titularisation (cf mon rapport du 12 Mars)

7°-La souplesse du mode de recrutement qui se fait en deux temps et à deux niveaux différents ne grève pas les finances publiques puis que le nombre des bourses attribuées est invariable. En revanche, il permet de recruter immédiatement des normaliens d'un bon niveau.

8°-Le niveau des candidats au concours de 1ère année devrait s'améliorer puisque, outre les avantages financiers, les études qu'on leur propose sont celles que ces candidats désirent poursuivre.

9°-En rendant plus strict le contrat qui lie le normalien et l'Etat tout en ménageant pour les meilleurs la possibilité d'une promotion légitime, vers le professorat du cycle complémentaire, on peut espérer freiner la fuite hors de l'enseignement.

10°-Si des élèves meilleurs sont confiés, ainsi qu'il est demandé, à un personnel de haute qualification, les Ecoles Normales pourront atteindre leur objectif: former de bons instituteurs. Elles deviendront des établissements pilotes et les sacrifices financiers que l'Etat consent n'auront pas été faits en vain.

20 Mars 1970

Revret Jean
Expert UNESCO

A) LA DUREE DE L'ANNEE SCOLAIRE ET LES EXAMENS INTERIEURS

Commencée le 21 Novembre, l'année scolaire 1969-1970 se terminera vers la mi-mai, un certain délai étant laissé aux élèves pour leurs révisions.

Déduction faite des congés hebdomadaires, des fêtes légales, des vacances de Noël et de Pâques, des journées consacrées aux examens, les élèves-maîtres travaillent effectivement à peine une centaine de jours par an. C'est ainsi que les normaliens de 3ème année qui doivent effectuer en principe une demi-journée de stage pratique par semaine, soit au total de 120 à 150 heures dans l'année, ce qui serait appréciable, n'auront, au cours de la présente année, effectué qu'une quarantaine d'heures de stage, à peine le tiers du temps prévu. La régularité, l'acquisition des habitudes indispensables qui facilitent un effort suivi, l'attention et la concentration, sont ainsi constamment perturbées par un rythme de travail discontinu; les élèves n'acquièrent ni le goût de l'effort persévérant, ni la conscience professionnelle qui leur serait si nécessaire.

C'est là une situation anormale à laquelle on pourrait essayer de remédier par les mesures suivantes:

1°) avancer le concours de recrutement en juillet (cf rapport n° 1) La rentrée pourrait avoir lieu dès octobre, en même temps que celle des écoles primaires.

Remarque: les élèves de 2ème et 3ème années, dont la rentrée n'est cependant pas liée au concours de recrutement, ne commencent leurs cours que le 21 Novembre, bénéficiant ainsi de plus de 5 mois de vacances alors que leur bourse leur est versée pendant 12 mois.

2°) supprimer certains examens intérieurs, ceux de février, et les remplacer par un contrôle régulier par notes, interrogations orales ou écrites, du travail quotidien. On lutterait ainsi contre les habitudes de bachotage, de révisions hâtives qui ne demandent qu'un effort de mémoire, et on gagnerait de précieuses semaines qui seraient consacrées à l'enseignement.

3°) les examens de fin d'année.

On pourrait répartir le contrôle des matières en tenant compte de l'importance qui leur a été donnée dans l'horaire de chacune des années de scolarité. (cf Rap. III sur "Programmes et Horaires")

- en fin de 1ère année: examen de langue: arabe et français.

- en fin de 2ème année: épreuves de Mathématiques et de Sciences.

- en fin de 3ème année: le Diplôme d'Enseignement Primaire.

Ce dernier examen qui sanctionne les études à l'E.N. porte sur 6 matières, à la suite d'une récente circulaire qui en a réduit le nombre. Il pourrait être encore allégé et ne comporter que deux séries d'épreuves (en ajoutant, si l'on le juge bon, une série: épreuves orales)

a) Epreuves écrites:

une composition de langue, arabe ou français. Cette nouvelle épreuve, après celle subie à la fin de la 1ère année, soulignerait l'importance attachée à la connaissance de la langue et imposerait aux élèves la nécessité d'un effort continu dans ce domaine pendant toute leur scolarité à l'E.N.

une composition de pédagogie, faisant appel également aux notions de psychologie et de sociologie étudiées au cours de la 3ème année.

b) Epreuve pratique: pas d'épreuve pratique spéciale pour l'examen, le nombre trop élevé des normaliens en interdisant l'organisation. Mais la note retenue pour cette épreuve serait, comme cela se fait actuellement, la moyenne des notes obtenues aux stages pratiques pendant toute l'année; c'est à dire l'importance à attacher à ces stages et à leur contrôle.

La moyenne dans les deux séries d'épreuves serait exigée pour la délivrance du Diplôme.

On a souhaité que les sujets de ces divers examens de 1^{ère}, de 2^{ème} et de 3^{ème} années soient fixés sur le plan national et qu'ils cessent d'être des examens intérieurs auxquels on a reproché d'être corrigés avec trop d'indulgence.

4°) Créer un Certificat d'Aptitude Pédagogique (C.A.P.)

Actuellement, le normalien sortant entre dans le cadre des instituteurs il ne percevra le traitement d'instituteur titulaire qu'après une ou deux années de stage mais sa titularisation est en fait acquise dès sa sortie de l'Ecole Normale.

Le caractère automatique de cette titularisation est une solution de facilité qui n'incite pas le jeune maître à fournir le gros effort d'adaptation qu'exige son nouveau métier.

En instituant un Certificat d'Aptitude Pédagogique dont la possession sera obligatoire pour être titularisé, le maître débutant est contraint à faire cet effort dont dépend son entrée dans le cadre.

De plus, et c'est cela qui est le plus important, l'attitude ultérieure du maître face à son métier est étroitement liée à son attitude initiale. La motivation puissante que constitue l'examen du C.A.P. oblige le débutant à s'intéresser à sa classe, à observer ses élèves, à faire l'autocritique de son enseignement, à solliciter les conseils de son directeur ou de ses collègues expérimentés: il éprouve le besoin de se perfectionner; et il y a de grandes chances pour que ces comportements, deviennent de bonnes habitudes qui subsisteront après le succès au C.A.P. Le débutant ayant surmonté les difficultés qui très souvent le rebutent au départ et le conduisent au découragement ou à un laissez-aller routinier, prendra de l'intérêt et du goût pour sa profession. Que de vocations se découvrent ainsi, les premiers obstacles franchis!

L'examen du C.A.P. est un examen purement pratique: une matinée de classe effectuée devant une commission constituée à cet effet et présidée par l'Inspecteur Primaire. Il a lieu vers la fin de la première année de stage. En cas d'échec, le candidat est autorisé à le repasser l'année suivante, sa titularisation étant alors retardée d'un an.

B) L'EMPLOI DU TEMPS

L'établissement de l'emploi du temps à l'E.N. pose un problème dans la mesure où la rentrée se faisant tardivement certains professeurs de l'E.N. ont pris des engagements dans d'autres écoles privées ou officielles où ils assurent un enseignement.

Le principe devrait être: priorité absolue à l'emploi du temps de l'Ecole Normale en raison du rôle essentiel qu'elle joue dans l'intérêt public; rien ne doit être négligé qui rendra son enseignement plus rationnel et plus efficace.

Il conviendrait:

1°-de dresser l'emploi du temps avant les vacances d'été; cela est possible même si la proposition de placer le concours de recrutement immédiatement après la 1^{ère} session du Brevet n'est pas encore appliquée.

2°-de communiquer dès cette date aux professeurs cet emploi du temps et de les informer qu'aucune modification motivée par des convenances personnelles ne pourra être retenue.

3°-de réduire le plus possible le nombre des professeurs employés à temps partiel; l'idéal serait que le personnel enseignant affecté à l'E.N. soit tenu à se consacrer exclusivement à son enseignement dans cette école.

4°-de réduire si possible le nombre total des professeurs de façon à ce qu'ils parviennent à constituer, autour du Directeur qui en sera l'animateur, une véritable équipe travaillant en liaison constante dans l'intérêt des élèves.

C) REPARTITION DES ELEVES ET CONSTITUTION DES CLASSES

On a été amené à constater la faiblesse du niveau des instituteurs, notamment de ceux qui sont chargés d'enseigner la langue française; certains d'entre eux sont notoirement dans l'incapacité d'assurer cet enseignement.

C'est là l'amorce d'un cercle vicieux:

maîtres incompetents...élèves faibles...candidats à l'EN
et normaliens médiocres...maîtres incompetents.....

cercle qu'il faut rompre à quelqu'endroit.

Certaines mesures sont envisagées dont celle qui consisterait à établir à la sortie de l'E.N. la liste des normaliens dont le niveau est honorable pour les charger du français à l'Ecole primaire.

La modification de l'examen de recrutement qui a été proposée: sélectionner les candidats d'après l'épreuve de langue, devrait améliorer aussi le niveau à l'E.N.

Pour tirer tout le bénéfice de cette modification, une troisième mesure serait à retenir.

Elle consisterait à créer à l'E.N., dès la 1ère année, des classes homogènes spécialisées, les meilleurs éléments en français étant regroupés dans une ou deux classes. Compte tenu de l'horaire de l'école primaire actuellement à l'étude qui prévoit, au début de la scolarité, 10 heures de français sur 30 heures d'enseignement hebdomadaires, c'est environ le tiers des normaliens qui doit être spécialement préparé à donner plus tard cet enseignement; sur 6 classes de 1ère année à l'E.N., 2 classes par conséquent devraient rassembler ces élèves qui bénéficieraient d'un enseignement renforcé correspondant à leur niveau.

Il ne s'agit en aucune manière de créer des catégories différentes, de dresser des cloisons entre les élèves-maîtres. Les horaires seraient les mêmes pour tous, les matières à étudier communes, les professeurs indifféremment répartis entre les sections, les programmes identiques sauf en français pour ces classes spécialisées. On peut très bien concevoir que pour un même horaire, le programme pour les élèves d'un bon niveau en français soit différent, plus approfondi, plus difficile, qu'il ne se borne pas à conserver l'acquis des élèves mais à l'enrichir.

On a objecté que la présence des élèves faibles et forts dans une même classe profite aux plus faibles; mais il ne faut pas oublier qu'elle est préjudiciable aux meilleurs. S'il est vrai que l'application de ce principe est recommandée à l'école primaire dont les élèves sont jeunes et qui a ses objectifs propres, elle est plus discutable lorsque ces élèves ont l'âge des normaliens et pour une institution dont la vocation est différente de celle de l'école primaire. Or au niveau de l'E.N., ce n'est plus l'homogénéité, qui ne pourrait être réalisée que dans la médiocrité, que l'on recherche, mais la sélection des meilleurs pour qu'ils puissent, à leur tour, lorsqu'ils seront instituteurs, contribuer à élever le niveau de l'école primaire.

D'ailleurs les spécialistes de l'enseignement du français sont formels dans leurs conclusions: à l'E.N. de Bir Hassane par exemple, les meilleurs élèves en français, certaines jeunes filles en particulier, n'ont pas progressé en fin de scolarité, bien souvent même leur niveau est plus faible qu'à l'entrée.

Si l'esprit dans lequel est préconisée cette spécialisation est bien compris, motivée qu'elle est par le bilinguisme de l'école primaire, son application devrait donner de bons résultats dans l'intérêt de cette école.

III) HORAIRES - PROGRAMMES - FORMATION PRATIQUE

A) PROJET D'HORAIRES POUR L'ECOLE NORMALE

DISCIPLINES +++++	1ère ANNEE		2ème ANNEE		3ème ANNEE	
	H. O.	H.Prop.	H. O.	H.Prop.	H. O.	H.Prop.
Langue arabe	8 h	9 h	4 h	5 h	2 h	4 h
Langue franç.	8	9	4	5	2	4
Histoire	1	1	1	1	0	1
Géographie	2	2	2	1	1	1
Morale						
Instruct.Civ.	-	-	2	0	2	2
Psychologie	-	-	2	2	2	2
Sociologie (*)	-	-	1	0	1	0
Pédagogie arabe	-	-	2	1	6	2
" franç.	-	-	2	1	3	1
" pratique	-	-	-	2	-	6
Mathématiques	2	3	2	3	2	2
Physique	2	2	1	2	2	1
Chimie	2	1	2	2	1	1
Trav.Pratiques Phys.Chimie	-	-	-	2	-	-
Sciences Nat.	3	2	3	2	1	1
Trav.Pratiques SciencesNat.	-	-	-	1	-	-
Musique (**)	1	1	1	0	1	2
Dessin	1	1	1	0	1	
Gymnastique	1	1	1	1	1	1
Trav.Manuels	1	1	1	2 (G)	1	2
Couture (***)	1	0	1	0	1	0
Ens.ménager(F)	1	0	1	2	2	2
Agriculture(G)	1	0	1	0	2	2
(****)						
<u>TOTAL</u>	35 h.	33 h.	35 h.	33 h.	34 h.	35 h.

(*) Plutôt que sous la forme d'un enseignement systématique, des notions de sociologie seront données à l'occasion d'enquêtes sur les milieux socio-scolaires: écoles dans les différents quartiers d'une ville, dans les diverses régions du pays... Ces enquêtes menées par de petits groupes d'élèves maîtres sous la direction de leurs professeurs de pédagogie et des directeurs d'écoles peuvent faire l'objet de monographies. (cf Chap.IV "Méthodes d'Enseignement")

(**) En 3ème année, les élèves-m. opteront entre la musique et le dessin selon leurs goûts et aptitudes personnels que l'enseignement reçu en 1ère année aura décelés.

(***) La couture est incluse dans l'enseignement ménager.

(****) L'instruction militaire, la Croix Rouge, le Secourisme seraient à considérer comme des activités extra scolaires et occuperaient l'après midi libre du samedi.

Cet horaire se répartirait à raison de 7 heures pendant 4 jours, 2 heures le vendredi matin, et 3 heures le samedi matin.

Ce projet d'horaire est établi selon les idées directrices suivantes:

1°- Mettre l'accent en 1ère et 2ème années sur les enseignements de culture générale:

en 1ère année sur l'acquisition des moyens d'expression orale et écrite en arabe et en français (10 heures par semaine)

en 2ème année, sur les enseignements scientifiques et mathématiques, au total, y compris les travaux pratiques, 12 heures sont prévues.

2°- Mettre l'accent en 3ème année sur la formation professionnelle:

Morale professionnelle et Instruction civique, Psychologie, Pédagogie théorique et pratique, préparation de matériel didactique (Travaux manuels), disciplines artistiques: au total 17 heures.

Ce regroupement des disciplines à enseigner par grandes masses horaires et par année, présente plusieurs avantages: -

- L'enseignement est mieux centré, plus suivi et peut être plus approfondi; il donne aux professeurs la faculté de répartir leur programme d'une façon plus cohérente.

- L'attention et la concentration des élèves sont plus facilement obtenues et se substituent à la distraction et à cette agitation touchée à tout qui résultent d'un éparpillement de l'horaire et des cours.

- Il rend possible et justifie l'organisation de deux examens de fin d'année proposés dans un précédent rapport:

examen de langue en 1ère année.

examen de Mathématiques et de Sciences en 2ème année.

examen pédagogique et professionnel en 3ème année,

avec les avantages de cette organisation: allégement et simplification des épreuves et des corrections, travail de révision plus rationnel et plus éducatif, moins de "bachotage".

- Et surtout, sur le plan pédagogique, il donne aux professeurs la possibilité d'appliquer des méthodes actives d'enseignement: travaux pratiques dont l'horaire a été précisé, travaux personnels, travail par groupes, recherche et présentation de documentation, projection de films, présentation d'exposés par les élèves suivis de débats... etc.. Cette exploitation pédagogique, particulièrement souhaitable en raison de son caractère éducatif sera reprise et développée dans le rapport sur les "méthodes d'enseignement".

B) LES PROGRAMMES

Une première étape de la réforme des programmes de l'É.N. a déjà été entreprise; elle sera mise au point lorsque sera achevée la réforme des programmes de 1^{er} cycle primaire dont dépendent dans une certaine mesure ceux qui seront enseignés à l'École normale.

Car l'enseignement à l'É.N., tout en visant à donner aux normaliens la plus large culture générale possible, doit aussi les mettre en mesure de dominer, pour le bien donner, l'enseignement des notions de base dont ils seront chargés à l'école primaire. Il n'y a pas d'ailleurs d'antinomie entre la culture générale et l'acquisition et l'approfondissement des connaissances élémentaires.

Dans l'élaboration des programmes de l'I.N., il conviendra donc d'appliquer certains principes.

- Les professeurs de chaque discipline devront bien connaître avant de proposer leur propre plan d'étude le programme correspondant de l'École primaire.

- Ils devront orienter ce plan vers le développement et l'étude en profondeur des connaissances que les normaliens auront à enseigner plus tard.

- Ils devront s'efforcer de l'alléger et de le simplifier (par rapport à celui actuellement appliqué), notamment en sachant choisir entre toutes les notions à enseigner celles qui relèvent d'une véritable culture générale et qu'un homme de notre temps ne saurait ignorer, et celles qui relèvent de la formation du spécialiste de telle ou telle discipline. Cette notion de l'"homme-homme" du XVIII^{ème} siècle est à découvrir et la tendance à la spécialisation rend cette découverte de plus en plus malaisée.

- De bonnes connaissances sont sans doute nécessaires à l'instituteur, mais au fond, cette formation intellectuelle est moins importante que la formation du caractère et de la personnalité. L'instituteur doit être un homme à l'esprit ouvert et curieux, ce qui lui permette d'enrichir par lui-même sa culture personnelle, et aussi un homme qui se sent et se veut responsable. C'est dire que la forme à donner à l'enseignement à l'I.N., les méthodes à appliquer, ont tout autant d'importance que le contenu des programmes.

c) FORMATION PRATIQUE DES NORMALIENS

C'est là un aspect très important de la formation professionnelle qui mérite une attention particulière.

Actuellement à l'I.N. de Bir Hasane, elle se présente de la façon suivante:

En 2^{ème} année, l'horaire de Pédagogie est de 4 heures (en principe) soit 1 heure de pédagogie en arabe, 1 heure de pédagogie en français, 2 heures de travaux pratiques. Ces travaux pratiques se donnent sous la forme de leçons modèles qui sont soit le support des cours de pédagogie spéciale, soit leur illustration; elles se font à l'école annexe sous le contrôle des professeurs de pédagogie de 2^{ème} année et avec le concours des institutrices de cette école dont la qualification est satisfaisante.

En 3^{ème} année, l'horaire est de 9 heures au total: 3 heures de pédagogie théorique, 4 heures de travaux pratiques, 2 heures de préparation de classe.

En raison du nombre important des élèves-m. de 3^{ème} année, l'organisation des stages pratiques a posé des problèmes difficiles qui sont en voie de règlement:

6 écoles d'application (en dehors de l'école annexe) ont été retenues.

8 classes dans chaque école sont des classes d'application.

3 demi-journées de 4 heures par semaine sont consacrées aux stages pratiques.

Cette organisation permet à chacun des 150 normaliens d'effectuer chaque semaine un stage pratique de 4 heures. Au total, à la fin de la 3^{ème} année, sous réserve que la scolarité ait été normale et régulière, chaque élève-m. aura eu la responsabilité d'une classe pendant 160 heures environ, ce qui est très convenable à condition que son travail ait été sérieusement dirigé et contrôlé.

Après avoir visité pendant un mois les normaliens en stage dans ces écoles d'application, les constatations faites amènent à préconiser les mesures suivantes:

1)- La désignation, auprès du Directeur de l'E.N., d'un responsable de l'organisation de la formation pratique, est indispensable. Il serait proposé par le Directeur de l'E.N. et serait chargé notamment:

- d'organiser la répartition des élèves-m. dans les classes d'ap. en liaison avec les professeurs de pédagogie.

- de contrôler avec l'aide des directeurs des écoles d'ap. la présence des normaliens.

- d'établir la liaison entre les écoles d'application et l'E.N. et de régler les problèmes que posent ces rapports.

L'efficacité et la nécessité de cette mission de direction des stages ont été amplement démontrées par l'amélioration très nette qui a été obtenue en quelques semaines dans le travail et l'assiduité des normaliens en stage.

2°- En raison du nombre insuffisant de Professeurs de pédagogie, le contrôle pédagogique des stagiaires n'est pas assuré dans des conditions satisfaisantes. Deux professeurs se répartissent actuellement ce travail dans les 6 écoles d'ap., un troisième plus spécialement chargé de l'enseignement du français se déplace dans toutes les écoles.

Pour que ce contrôle soit réellement efficace, un professeur de pédagogie serait nécessaire dans chacune de ces écoles. Il pourrait ainsi diriger, aider et noter beaucoup plus souvent les élèves-m.; sa présence constante auprès d'eux, pendant la matinée de stage, interdirait tout laissez-aller, il connaîtrait mieux ses stagiaires, serait en mesure de les conseiller utilement et pourrait les juger plus exactement; cette note de stage pratique qui intervient dans l'examen final ne peut se réduire à une seule appréciation portée hâtivement parce que les professeurs n'ont pas le temps de visiter plusieurs fois et longuement chaque stagiaire.

Il y a 6 professeurs de pédagogie à l'E.N. Une nouvelle répartition des horaires de chacun et, si c'est nécessaire, la nomination de un ou deux professeurs supplémentaires, doit permettre l'application de cette mesure.

3°- Les Directeurs et Directrices d'Ecole d'application n'ont pas été, jusque là, "sensibilisés" au rôle très important qu'ils ont à jouer en recevant des normaliens dans leur établissement. Un des résultats intéressants obtenus à la suite des contacts pris avec eux a été cette prise de conscience de leurs responsabilités et l'on reconnaît volontiers que tous, après les avoir comprises, sont disposés à les assumer.

Il reste à les codifier. Des directives et un règlement qui seront soumis à la Direction des Ecoles Primaires dont dépend ce personnel, afin de leur donner un caractère officiel, sont actuellement élaborés avec la participation des intéressés

4°- Les Maîtres de classes d'application n'ont pas, eux non plus, une conception très précise de leur rôle en tant que tels. C'est le but du stage de recyclage prévu pour juillet à leur intention que de leur apporter ce complément de formation pédagogique, dont certains de ces maîtres ont notoirement besoin, et cette information sur leur rôle de conseiller des élèves-m. et sur la façon de le remplir. Directement en contact avec le normalien, le maître de classe d'application est "la cheville ouvrière" de toute l'organisation des stages; il doit être en mesure d'aider, de conseiller, et aussi, car il a de plus la responsabilité de ses propres élèves, capable de "rattraper" les erreurs commises; c'est dire que ce doit être un maître d'élite.

Les constatations comme les propositions ci-dessus ne concernent que les écoles d'application de l'E.N. de Bir-Hassane; leur généralisation à toutes les écoles d'ap. de toutes les E.N. suppose sans doute des adaptations.

Mais il est un problème qui devrait être clairement et officiellement résolu car il est à la base de toute la formation pratique des élèves-m..C'est celui des directeurs et instituteurs des écoles d'application.

Il est difficilement concevable que l'on puisse désigner ce personnel essentiellement en fonction de la situation géographique de l'école d'ap., choisie généralement en raison de sa proximité de l'E.N., sans que l'on soit vraiment assuré de la qualification des maîtres à qui seront confiés les normaliens.

Il est d'autre part irréaliste de demander à ce personnel d'assumer bénévolement des responsabilités que l'on considère à juste titre comme très importantes. Les objections que l'on invoque le plus souvent font état des dépenses supplémentaires qu'entraînerait la rémunération de ce personnel; or, à raison d'une indemnité représentant 10% du traitement, le montant total de ces dépenses s'élèverait à 7 500L.L. environ par mois; il s'agit là d'une somme bien modeste que le budget doit pouvoir supporter.

On ne résoudra convenablement ce problème du recrutement du personnel des écoles d'application qu'en mettant au point un Statut Officiel de ce personnel, statut qui comporterait:

- 1- L'établissement d'une liste d'aptitude aux fonctions de directeurs et d'instituteurs d'écoles d'application, en rapport avec les besoins en personnel de cette catégorie selon les années et l'importance des promotions de normaliens, et suivant des modalités qui garantiraient l'objectivité et l'impartialité des désignations proposées.
- 2- Les obligations de ces personnels: définition de leurs tâches.
- 3- Leur rémunération, sous forme d'une indemnité dont le mode de calcul et d'attribution sont à préciser.

La création d'un tel statut ne constituerait pas une innovation; il existe dans tous les pays où des instituteurs qualifiés de l'Enseignement Primaire apportent leur concours à la formation professionnelle des normaliens. Un projet plus détaillé pourra être proposé si le principe en est accepté par l'administration.

+++++

Les méthodes et procédés appliqués par les professeurs de l'E.N. dans leur enseignement ne devraient pas être en principe différents de ceux qu'utilise tout bon professeur de l'enseignement secondaire. Si l'on pense devoir les traiter en un chapitre spécial c'est parce qu'ils ont une incidence très importante sur la formation professionnelle des Elèves-Maitres eux-mêmes. Dans un lycée, l'enseignement vise seulement à l'acquisition des connaissances; à l'E.N., il a un double objectif: celui commun à tous les établissements scolaires: instruire, et un second qui lui est propre: apprendre à instruire. Tout professeur à l'E.N. doit être, non seulement un professeur compétent dans sa spécialité, mais aussi un professeur de pédagogie. La façon dont il enseigne a tout autant d'importance que ce qu'il enseigne.

A) LA DESIGNATION DES PROFESSEURS pour les E.N.

C'est un problème primordial. Ces établissements, ainsi qu'il a été déjà signalé, devraient avoir la priorité dans le choix de leur personnel et être servis avant tout autre établissement du même ordre. N'est-ce pas l'avenir de l'Ecole primaire, base elle-même de tout l'édifice scolaire, qui dépend dans une large mesure du choix du personnel qui formera les futurs instituteurs? Il est même souhaitable que la formation universitaire des professeurs d'E.N. soit complétée par une formation pédagogique reçue à l'Institut Pédagogique, même si ce complément de formation a pour conséquence une augmentation du traitement de ces professeurs; il est normal qu'une meilleure qualification soit mieux rémunérée.

En revanche, l'autorité du Directeur de l'E.N. sur ce personnel doit être renforcée et il doit disposer des moyens réglementaires qui lui permettront de proposer le déplacement des professeurs, et de tout autre personnel sous ses ordres, qui ne sont pas à la hauteur de leur tâche.

Entre toutes les qualités qui font le bon professeur, la conscience professionnelle est certainement celle qui, vis à vis de ces jeunes gens, peut avoir la plus heureuse influence. Être un exemple de ponctualité et d'assiduité, préparer avec soin ses cours et avoir sous la main matériel et documents qui les feront vivants et efficaces, contrôler régulièrement les résultats, savoir disposer et écrire proprement le plan d'une leçon au tableau, se pencher avec sympathie sur les difficultés que peuvent rencontrer certains élèves, les aider et les suivre, créer ces rapports entre professeur et élèves d'où toute morgue ou tout simplement l'indifférence, parfois plus traumatisante, sont exclues..., toutes ces qualités, dites mineures, n'en sont pas moins à la base du comportement qu'on attendra de l'instituteur. Que les normaliens les observent chez leurs professeurs et ils les acquerront sans même s'en rendre compte. C'est en sachant accepter des sujétions aussi humbles que la personnalité s'affirme.

B) LES METHODES

Les efforts s'intensifient actuellement en vue de développer l'emploi des méthodes actives dans l'enseignement primaire; toute l'action des conseillers culturels pour l'enseignement du français où des résultats intéressants se

dessinent, vise à implanter et à généraliser l'utilisation de ces méthodes. L'enseignement donné en arabe bénéficie de cette action mais d'une façon indirecte, par imitation. Si de telles méthodes sont appliquées à l'E.N., il est bien évident que tous les normaliens, aussi bien ceux qui seront chargés de l'enseignement du français que ceux qui enseigneront en arabe, en comprendront l'intérêt et l'efficacité, les acquerront et les appliqueront plus tard.

Les méthodes actives sont basées sur le principe d'une participation effective de l'élève à sa propre instruction et éducation; elles aboutissent, non seulement à une plus sûre acquisition des connaissances, mais aussi au développement et à l'épanouissement de la personnalité.

Qui ne voit qu'à l'E.N., où ce second objectif doit être considéré comme le plus important, l'application de ces méthodes est tout particulièrement indiquée?

Leur mise en pratique à l'E.N. suppose tout d'abord le rejet de certaines formes traditionnelles d'enseignement.

1) Il faut renoncer au verbalisme qui, en donnant la priorité aux mots sur les choses, condamne les élèves à apprendre de mémoire et laisse sous-utilisés les formes actives de l'intelligence: l'esprit d'analyse, le jugement, le raisonnement, l'esprit critique...

Décrire une expérience qui n'a pas été faite, "raconter" une observation qui n'a pas été réellement effectuée, ce sont là les moyens les plus certains de fausser l'esprit et de le rendre inapte à toute appréhension objective du réel.

2) Il faut réduire la part du cours magistral qui s'adresse à des élèves passifs. Il peut être utilisé pour présenter a priori une expérience ou une série d'observations que les élèves auront à exécuter; il les éclairera sur la direction à donner à leur travail à condition que l'on sache en même temps ménager la joie de la découverte; a posteriori, il peut être la synthèse ou le résumé et la mise en ordre des constatations faites, encore qu'il soit préférable, à ce moment là, de guider seulement l'élève pour qu'il établisse lui-même le bilan de son travail.

D'une façon positive, l'application de ces méthodes doit permettre

3) De rendre l'enseignement actif

Ces méthodes ne sont pas nouvelles et la plupart des professeurs les connaissent s'ils ne les appliquent pas toujours. Rappelons seulement que ces méthodes reposent sur l'observation; l'enseignement, dans toutes les disciplines, consiste d'abord à faire observer.

Observer un texte en littérature, une phrase ou un ensemble d'exemples en grammaire, une expérience ou une préparation en sciences, une figure géométrique ou un énoncé de problème en mathématiques..., c'est amener les élèves à percevoir, à analyser, à comparer, à raisonner, à classer, à conclure... c'est à dire à effectuer toutes les opérations mentales qui caractérisent l'exercice de l'intelligence. Ces méthodes sont dites actives essentiellement dans ce sens: elles incitent à l'activité mentale, et c'est là leur unique objectif.

Mais les normaliens doivent savoir que l'intelligence chez l'enfant s'exerce d'abord sur la réalité concrète et plus tard seulement sur le réel abstrait que sont les idées et leurs expressions symboliques. L'activité corporelle, celle de la main surtout, aide à l'activité intellectuelle; elle en est même, chez l'enfant, inséparable. Faire agir, pour faire penser.

Cela est encore vrai au niveau de l'E.N., notamment pour tout ce qui touche à l'enseignement des sciences:

par suite, il convient de donner aux travaux pratiques en sciences, la place qui doit être la leur dans l'emploi du temps.

il convient de considérer l'enseignement du Travail manuel, du dessin comme des enseignements qui mettront le normalien en mesure de donner un caractère concret aux leçons qu'il fera dans sa classe. Il apprendra à dessiner pour savoir tracer rapidement et de façon suggestive et "parlante" un schéma, un croquis, une illustration qui résumera une observation, qui expliquera mieux que tout discours un mot inconnu ou mal compris. Il apprendra à fabriquer le petit matériel de base qui lui sera indispensable en lecture, en calcul, en langage, en sciences...etc.. Chaque normalien devrait quitter l'E.N. avec son stock personnel de matériel didactique: jeux de lettres mobiles, mots-étiquette, tableau de feutre, figurines, petit appareillage scientifique...; il devrait savoir imprimer, tirer au limographe, faire fonctionner un appareil de projection, un magnétophone, prendre et développer des photos, rechercher et classer de la documentation... Les programmes de Travail manuel et de dessin à l'E.N. et les méthodes d'enseignement sont à reprendre dans ce sens.

4) De rendre l'enseignement vivant et plus "moderne"

L'activité, c'est la vie même, elle éveille la curiosité et l'intérêt, soutient l'attention, fait prendre conscience à l'élève de ses aptitudes et de ses possibilités, entraîne l'effort librement accepté et non plus imposé, rend inutile les contraintes extérieures, et la discipline s'installe spontanément.

Les techniques modernes, les aides audio-visuels notamment, élargissent considérablement le champ des observations et des intérêts. La projection fixe (films et diapositives), le cinéma, le disque, la bande sonore sont des outils aujourd'hui si couramment répandus, si efficaces pour l'enrichissement des connaissances et de la sensibilité, si familiers aux élèves et si prisés d'eux que l'on comprend mal les réticences des professeurs à les utiliser.

L'expérience tentée depuis quelques semaines à Bir Hassane où plusieurs séances de cinéma ont été organisées est déjà riche d'enseignements:

Les films pédagogiques, difficiles quant aux sujets traités qu'il aurait fallu expliquer et commenter, n'ont pas été accueillis avec beaucoup de faveur.

Les films scientifiques, choisis hâtivement, traitaient de sujets trop spéciaux pour intéresser vraiment les normaliens.

Par contre, le film "Le Misanthrope", préparé avec soin et intelligence par le professeur, a été suivi avec une particulière attention.

Sans doute, si l'on veut tirer tout le profit possible de ces moyens, qu'il s'agisse du film ou de tout autre document sonore ou visuel, il faut de la part du professeur un travail important:

-choisir et programmer les documents en fonction de son propre programme et non pas au hasard.

-préparer les élèves à les recevoir; une préparation spéciale n'est pas toujours indiquée; un cours bien fait suffit souvent.

-les exploiter avec méthode si l'on le juge nécessaire, par un commentaire ou tout autre exercice: débats, compte-rendus oraux ou écrits... auxquels participeront les élèves. A d'autres moments, s'il s'agit d'une belle oeuvre d'art, films, oeuvres dites par de grands acteurs, oeuvres musicales, le commentaire risque de détruire la forte impression ressentie par les élèves et il est parfois préférable de s'en dispenser dans l'immédiat. C'est affaire de tact et de sensibilité et c'est au professeur d'en décider.

5) De faire une place importante au travail personnel de l'élève

a) la monographie est le type même de ce travail dont l'élève a l'entière responsabilité. Dès la 1^{ère} année, il serait bon que les normaliens soient avisés qu'ils auront à présenter au terme de leur scolarité un travail personnel sur un sujet de leur choix. Travail important et de longue haleine qui supposera des recherches, des enquêtes, non seulement dans les bibliothèques mais aussi et surtout sur le terrain, une mise en ordre de la documentation recueillie, la rédaction, l'illustration et la présentation de leur "chef d'oeuvre" au sens que l'on donne à cette expression pour le beau travail qu'un artisan réalise.

-pour faciliter et guider leur choix, une très large liste de sujets serait dressée par les professeurs des différentes disciplines avec le concours des élèves dont les suggestions peuvent être intéressantes:

en langue: études d'auteurs nationaux récents ou anciens, d'artistes locaux ou nationaux(1), études comparatives de parlars régionaux...

en sciences: botanique, zoologie, marine ou terrestre...

en histoire: domaine particulièrement riche qui ne devrait pas intéresser que les spécialistes étrangers.

en géographie, physique, humaine, économique: le paysannat, le port, l'aéroport, les industries, l'équipement touristique....

en psycho-sociologie: les milieux scolaires, l'habitat, le costume, le folklore....

Cette liste très sommaire ne veut être qu'indicative de l'orientation à donner à ce choix.

-le but objectif de ces travaux, en dehors de leur aspect éducatif, serait d'intéresser les élèves-maîtres à leur milieu et de le leur faire mieux connaître. Aussi tous ces sujets se rapporteraient à quelque aspect particulier de la nature et de la vie du pays, milieu naturel et milieu humain.

-si l'on sait éveiller la curiosité des élèves, puis soutenir leur effort en les guidant et en les aidant, chaque professeur prenant en charge un groupe d'élèves en fonction des sujets choisis, comme un professeur de faculté dirige la thèse d'un étudiant, il n'est pas douteux qu'on peut rassembler ainsi une somme d'études importantes dont l'intérêt peut déborder le cadre scolaire.

b) Travail individuel et par groupes

Selon le sujet à traiter, la monographie demandée peut être réalisée par un élève ou une petite équipe (3 au maximum). Il en est de même des autres activités qui peuvent être offertes aux élèves:

- la préparation d'un exposé
- l'organisation d'un débat
- la présentation d'une oeuvre, dramatique, poétique, littéraire, musicale, ou d'extraits de cette oeuvre.
- la préparation d'un spectacle
- la préparation d'une exposition
- le travail manuel à l'atelier peut aussi être l'objet de réalisations collectives par exemple sur quelques grands thèmes historiques, en géographie, la fabrication de cartes pour l'enseignement, de cartes en relief, ou d'autres documents didactiques.

6) De confier aux normaliens des responsabilités effectives

- dans l'instauration de la discipline
- dans l'entretien du matériel et des équipements
- dans la propreté des locaux et leur embellissement ainsi que de leurs abords
- dans la gestion de certains organismes: bibliothèque des élèves, cantine ou coopérative; la coopérative scolaire est certainement l'institution la plus efficace pour la formation morale, sociale et civique des jeunes.
- dans l'organisation du travail scolaire et des activités péri-scolaires: troupe d'expression dramatique, Ciné-Club, association sportive, groupe folklorique, journal de l'école, correspondance inter-scolaire...

Des Comités d'élèves existent dans les E.N. Leur rôle ne doit pas être purement revendicatif; il devrait être surtout constructif. C'est là un domaine délicat: la liberté est sans doute le bien le plus précieux, mais c'est aussi le plus difficile à acquérir et à mériter.

Pour obtenir dans cette action éducatrice fondamentale des résultats qui ne soient pas décevants, un juste milieu doit être trouvé, en commun accord entre les autorités responsables de l'E.N., directeur et professeurs, et les élèves ou leurs représentants, entre l'autoritarisme stérilisant et la licence et le laissez-aller. Les échecs en ce domaine sont toujours imputables aux adultes qui n'ont pas su inspirer ou gagner la confiance, soit par un excès d'autorité, soit par faiblesse. (cf ci-dessous: "le personnel")

C) LES MOYENS

L'application de ces méthodes suppose l'existence de conditions matérielles, administratives, humaines et psychologiques.

1) Les moyens matériels

L'équipement des E.N., notamment en appareils audio-visuels, ne pose pas de problèmes insurmontables; il est même en général satisfaisant.

Elles peuvent se procurer aisément, si elles ne les possèdent pas, auprès de différents organismes, le Centre Culturel français par ex., les documents à utiliser: diapositives, films fixes et animés, bandes sonores et disques, documents photographiques (histoire, géographie, littérature, arts...) et les professeurs peuvent prévoir longtemps à l'avance le programme de ces activités grâce aux catalogues mis à leur disposition.

Une grande salle de l'E.N. doit être aménagée convenablement en salle de projection pouvant être utilisée éventuellement à d'autres fins: théâtre, conférences, tables rondes...

Chaque E.N. aura son opérateur, capable d'utiliser les appareils et de les réparer; on peut confier cette charge à l'un des employés du service général après un stage technique de courte durée.

Les laboratoires. Les E.N. possèdent les laboratoires, les appareils et produits nécessaires à l'enseignement scientifique; certaines ont des salles de manipulations prévues par les élèves en travaux pratiques; et il est regrettable de constater qu'elles sont rarement utilisées. Dans certaines E.N., le laboratoire est sous la responsabilité d'un professeur dont le rôle consiste à prendre soin du matériel et à le mettre à la disposition des professeurs sur leur demande; ce responsable pourrait jouer un rôle beaucoup plus important dans la préparation et l'organisation des travaux pratiques des élèves.

La bibliothèque. A côté de la bibliothèque des professeurs, dont l'accès ne serait pas interdit aux élèves, organiser celle des élèves, une salle de travail toujours ouverte où les normaliens trouveraient la documentation dont ils ont besoin pour la préparation de leurs exposés, de leurs classes pratiques ou de leurs travaux personnels. La liste des ouvrages qui la constitueraient a déjà été fournie avec un rapport de M. Leroy du 4/6/1969 (en annexe une liste d'ouvrages de pédagogie). Au fond ce qui compte, c'est de faire naître le goût de la lecture et de la recherche, c'est l'ambiance qui régnera dans ce lieu de travail et qui ne se créera pas sans la participation des élèves-maîtres. L'expérience devrait être tentée de leur laisser le soin de l'organiser et d'en assurer le fonctionnement eux-mêmes. La bibliothèque pourrait alors devenir un foyer à partir duquel rayonneraient les autres activités.

L'Atelier de Travail manuel. Son installation et son organisation doivent répondre aux objectifs donnés à cet enseignement; on y a moins besoin de machines perfectionnées que d'un lot important d'outils simples et de matériaux peu coûteux, et d'un programme bien conçu auquel travaille actuellement un professeur de Bir Hassane dans le sens de ce qui est souhaité.

2) Les conditions "administratives"

La mise en œuvre de nouvelles méthodes d'enseignement et de toute une gamme d'activités dont on a cité ci-dessus quelques unes, entraîne une réforme des programmes et des horaires.

Cette réforme a été développée dans le rapport précédent: allègement des programmes, modification et restructuration des horaires pour permettre le regroupement des cours, ménagant ainsi des périodes plus longues de travail suivi et la possibilité d'introduire des méthodes et des activités nouvelles. Les professeurs ne devraient plus pouvoir invoquer, pour justifier leurs hésitations à se renouveler, les raisons habituelles de programmes trop chargés et d'horaires trop fractionnés.

3) Le Personnel. Un nouveau "climat"

C'est à un renouvellement complet que seront invités beaucoup de professeurs et autres membres du personnel. On leur demandera de reprendre leurs méthodes de revoir leur attitude à l'égard des élèves et d'établir des rapports nouveaux maîtres-élèves, et surtout d'avoir confiance dans la réussite de l'effort à entreprendre, même, et cela est probable, si les premiers essais ne sont pas concluants et ne répondent pas aux espoirs.

Plus que jamais, la constitution d'une véritable équipe autour du Directeur de l'E.N., pour harmoniser, coordonner, faire converger les efforts, devient une nécessité. Ce qui est aisément réalisable dans une petite E.N. d'une centaine d'élèves, devient plus difficile dans un établissement de plusieurs centaines de normaliens. Le Directeur n'est pas en mesure, quelles que soient ses qualités, d'animer et de contrôler, seul, dans leurs moindres détails, le fonctionnement administratif, la discipline, les activités pédagogiques, scolaires et péri-scolaires. Des relais doivent être créés entre le Directeur, les professeurs et les élèves. Le Directeur dirige, mais par l'intermédiaire de responsables qu'il désigne en raison de leur compétence et de la confiance qu'il a en eux; ils lui rendent compte du fonctionnement du secteur dont ils ont la charge; cette répartition des tâches n'enlève rien à l'autorité du Directeur, elle la renforce dans la mesure où il a ainsi une connaissance plus claire du fonctionnement de son école dans ses différentes parties.

Outre le Secrétaire général dont les fonctions sont définies, il conviendrait que soient désignés, dès la rentrée:

-un surveillant général, responsable de la discipline générale de l'E.N.

-un professeur responsable des stages pratiques: organisation, surveillance et contrôle

-un professeur responsable des activités dirigées, prévues dans le nouvel horaire; son rôle serait d'établir un programme de ces activités, en liaison avec ses collègues et les élèves, de les animer, de les coordonner et de les répartir entre les professeurs qui seront chargés de les diriger au niveau de chacune des trois années. Cette fonction paraît essentielle si l'on veut éviter des tâtonnements qui, s'ils ne sont pas rapidement maîtrisés, entraîneront irrémédiablement l'échec de cette expérience.

-un professeur responsable des Travaux manuels

Cette structure n'entraîne aucun bouleversement; il ne s'agit pas de créer des postes nouveaux mais simplement de déléguer à quelques professeurs, dans le cadre de leur horaire normal, certaines fonctions précises de responsabi-

+++++

CONCLUSION

+++++

Les propositions exposées dans cette série de quatre rapports en vue d'améliorer le fonctionnement des Ecoles Normales, peuvent se regrouper sous deux rubriques.

1) Celles qui concernent l'Organisation Administrative des E.N.

l'examen de recrutement

les examens à l'E.N. et le C.A.P.

la durée de l'année scolaire

l'organisation des sections

les horaires et l'emploi du temps. Les programmes

l'organisation de la formation pratique

le Statut du personnel des Ecoles d'application.

Elles permettront de réaliser les conditions réglementaires indispensables

pour poursuivre en profondeur l'effort de rénovation; dans ce sens, elles sont donc prioritaires. Après étude, car ce ne sont que des propositions soumises à la discussion, elles relèvent de décisions administratives et, de ce fait, leur application est facile et peut être immédiate.

2) Celles qui concernent la nature et la forme de l'enseignement à donner dans les E.N.

Méthodes actives

Travail personnel, individuel et par groupes

Activités dirigées

Participation des élèves-maîtres à la vie de l'E.N.

Ces propositions sont le contenu, la substance même de la réforme à entreprendre; leur application dépend moins d'un acte abstrait d'autorité que d'une véritable volonté, à tous les échelons, de la promouvoir.

En comprendre la signification: former des instituteurs qui connaissent leur métier et qui l'aiment, des hommes qui ont acquis le sens de leurs responsabilités et le besoin de les assumer.

Admettre, sans réticence, la valeur et l'importance de la mission de l'instituteur: instruire les enfants, y compris et surtout ceux des classes sociales les plus déshéritées, afin de réaliser les conditions d'une réelle démocratie.

Poursuivre avec persévérance un effort qui s'annonce long et difficile.

Par là, la réforme des Ecoles Normales n'est plus une simple affaire d'administration, c'est une affaire d'hommes. Savoir choisir ces hommes, administrateurs, directeurs, professeurs, tout le problème est là.

22 Mai 1970

REVRETT Jean

Expert U.N.E.S.C.O.

Liste des OUVRAGES DE PEDAGOGIE

pour une BIBLIOTHEQUE DE NORMALIENS

+++++

Guénot	- Clés pour les Langues vivantes	Seghers	F.F. 9,50
Mialaret	- Introduction à la Pédagogie	P.U.F.	8.
Bloton	- L'Art à l'Ecole	P.U.F.	8.
Dienes	- Construction des mathématiques	P.U.F.	9.
Mialaret	- Education nouvelle et Monde moderne	P.U.F.	9.
Jadoulle	- La psychologie scolaire	P.U.F.	8.
Mialaret	- L'Apprentissage de la Lecture	P.U.F.	7.
Gantier	- L'Enseignement d'une langue étrangère	P.U.F.	9.
Court	- La grammaire nouvelle à l'école	P.U.F.	10.
Debesse	- Les étapes de l'éducation	P.U.F.	7.
Dieuzide	- Les techniques audio-visuelles dans l'Ens.	P.U.F.	7.
Cousinet	- Pédagogie de l'apprentissage	P.U.F.	7.
Dasamés	- Face aux enfants C.P.P. 304	Colin-Bourrelier	
Debesse	- Psychologie de l'enfant C.P.M.1	- id -	15.
Ferré	- Enseigner, métier difficile C.P.P. 307	- id -	7,70
Bouquet	- La lecture: étude psychologique..C.P.P.331	- id -	12,90
Ferré	- Eléments de psycho-pédagogie pratique	- id -	8,60
Mornet	- Le Dessin, le maître et l'enfant C.P.P.335	- id -	11,90
Rozelli	- Eveil à l'expression plastique C.P.M.36	id -	26,80
Lefranc	- Les techniques audio-visuelles C.P.M.	id -	18,20
Menanteau	- Poésies et récitations C.P.P.	- id -	9,70
	{ -le français: Pédagogie globale de la communication		
	{ - Les activités d'éveil		
	{ - Une mathématique nouvelle à l'école élémentaire		
	{ Ces trois ouvrages: "Cahier de l'Ecole et la vie" Colin-Bourrelier		4,80
			(1'un)
Mareuil	- Guide Pédagogique	Hachette	
Léon	- Introduction à la phonétique correctrice	- id -	
Léon	- Exercices systématiques de prononciation française. Tomes X et XI	- id -	
Réquédât	- Exercices structuraux	- id -	
Leif	- Pédagogie générale	Delagrave	
Dubois et collab.	Dictionnaire du Français contemporain	Larousse	
Mauger	- Grammaire pratique du français d'aujourd'hui	Hachette	
Fauvergue et Briançon	- Initiation à la Mathématique moderne	Hachette	
Frcinet	- Le journal scolaire	B.E.M. C.E.L. B.P.382 CANNES	6.FF
"	- Le texte libre	- id -	3,40
"	- La part du maître	- id -	3,40
"	- Les invariants pédagogiques	- id -	3,40
Bertellot	- Les correspondances scolaires	- id -	9.
Repusseau	- Pédagogie de la langue maternelle	- P.U.F.	

HORAIRE POUR LES ECOLES NORMALES

+++++

DISCIPLINES	1ère ANNEE	2ème ANNEE	3ème ANNEE
Langue arabe	8 h	5 h	5 h
Langue française	8	5	5
Histoire	1	1	-
Géographie	1	1	1
Morale.Educ.civique			
Morale professionnelle	1	1	1
Psychologie et Sociologie	-	2	2
Pédagogie en arabe	-	1	2
en français	-	1	1
pratique	-	2	5
Mathématiques	2	2	2
Sciences intégrées	5	5	3
Travaux pratiques de Sc.	-	2	-
Musique et Chants scolaires	1	1	-
Dessin,appliqué à l'Enseig.	1	1	-
Gymnastique	1	1	1
Travail manuel	1	1	2
Enseignement ménager et couture (F.)	-	-	} 2
Agriculture (G.)			
Activités dirigées	4	2	2
<u>TOTAL</u>	<u>34 h</u>	<u>34 h</u>	<u>34 h</u>

Cet horaire s'inspire d'un projet précédent;il est établi selon les mêmes idées directrices.(cf Rap.n° III: "Horaires et Programmes")

L'introduction d'"Activités Dirigées" facilitera l'application des méthodes actives d'enseignement;l'étude de certaines questions telles que "Les Problèmes du Développement au Liban", "La Planification scolaire",le "Folklore",y prendra place sous forme de causeries par des spécialistes ou de travaux personnels exécutés par les élèves-maîtres.(cf Rap.n°IV "Méthodes d'enseignement")

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

Remarques sur l'Organisation

des Stages Pratiques des Normaliens

+++++

- L'élève-maître en stage prend la responsabilité de la classe et des élèves; il doit être présent sans interruption et assure le service complet du maître qu'il remplace.
- Pendant son passage à l'école il est, comme tous les autres membres du personnel, sous l'autorité de la Directrice ou du Directeur de l'école et doit suivre ses instructions.

-L'institutrice chargée habituellement de cette classe assiste à toutes les leçons et conseille le stagiaire. Il peut se faire qu'elle ait à intervenir pour rectifier des erreurs graves; qu'elle le fasse à bon escient et le plus rarement possible et de telle manière que l'élève-maître n'en puisse prendre ombrage. Mais elle a le droit et même le devoir de le faire et le stagiaire ne saurait s'y opposer.

-Il est recommandé que l'institutrice de classe d'application assiste et prenne part à la critique du travail du stagiaire exposée par le professeur de pédagogie. Cette collaboration permet d'harmoniser les façons de voir de ces deux responsables et renforce l'autorité de l'institutrice vis à vis du stagiaire. Une copie du rapport d'inspection remis au stagiaire pourrait lui être laissée.

Il va de soi que la Directrice ou le Directeur de l'école peut aussi participer à ce commentaire de la leçon.

21 Mars 1970

Revret Jean
Expert UNESCO

V

Visite du 19 Mars 1970

+++++++

NOM du Normalien:

Ecole de Filles Rue Mohammed el Hout

Nom de la Directrice: Madame ZEIN

Nom de l'Institutrice:

CLASSE: 1ère année

+++++++

LECON: LECTURE (arabe)

La leçon est prévue pour une heure ce qui est trop long pour des enfants de cet âge; 2 périodes de 1/2 heures sont recommandées.

Sujet de la leçon: le son et la lettre Z

Préparation: elle a été présentée au professeur de pédagogie.

Matériel: un seul objet (une enveloppe)

Le maître utilise le tableau noir; son écriture et la présentation au tableau sont soignées: c'est bien. Cependant cette utilisation se limite à l'écriture des mots et à la reproduction du texte qui figure sur le livre (cette copie est inutile et fait perdre du temps) Il aurait fallu aussi illustrer par des dessins, des croquis représentant les objets ou les actions exprimés par les mots afin qu'il soit bien compris.

Remarques 1) Il est indispensable que l'instituteur sache dessiner, en traits simples et rapides, ce qui lui épargne de longues et souvent difficiles explications verbales.

2) La compréhension en lecture est primordiale; on ne sait pas lire si les mots et les phrases n'ont pas de signification et si la lecture se réduit à l'acquisition d'un simple mécanisme d'association de sons.

CONDUITE DE LA LECON.

La méthode utilisée est la méthode mixte: analyse et synthèse. Le maître connaît toutes les étapes (mais il a oublié l'introduction) et il conduit sa leçon d'une façon très ordonnée.

Mais la succession de ces étapes est discutable en certains points. Pour ma part, je préconiserais le déroulement suivant:

1) Introduction Elle doit être courte; elle sert à présenter, d'une façon vivante afin de mobiliser l'intérêt et l'attention, la phrase et le mot-clé, point de départ de la leçon.

2) Lecture globale de la phrase et du mot, individuellement par plusieurs élèves, ce que le maître a fait.

3) Analyse du mot.

Analyser c'est décomposer le mot en ses éléments, syllabes puis sons: voyelles et consonnes, pour isoler le son étudié. Ce moment est important et l'analyse doit être effectuée par les élèves, dirigés par le maître. On est passé trop vite.

4) Lecture du son isolé, puis écriture du signe, la lettre, au tableau. Ces deux actions doivent être simultanées pour bien associer son et signe. Cet exercice a été fait mais trop tard; il a sa place à ce moment du déroulement de la leçon.

Remarque: il ne s'agit pas de l'exercice d'écriture qui sera fait en son temps plus tard sur le cahier, mais d'une étape de la leçon de lecture; c'est au tableau que les enfants travaillent, individuellement ou mieux par petits groupes.

5) Lecture de syllabes: fixation du mécanisme. Avec ces élèves qui sont déjà avancés, cet exercice est destiné aux plus faibles et peut être supprimé dès que possible.

6) "Chasse aux mots" Recherche par les élèves des mots qu'ils connaissent contenant ce son. Les enfants ont été très vivants et ont bien répondu. Mais il faut écrire ces mots au tableau et les faire lire (même si tous les sons et lettres qui les composent ne sont pas tous connus; l'élève lira globalement ceux qu'ils ignorent) C'est là le 1er texte de la leçon, d'autant plus intéressant qu'il est l'oeuvre de la classe elle-même.

Par des questions préparées à l'avance, le maître fait découvrir d'autres mots; il les ajoute à son texte ou mieux les introduit dans de petites phrases. C'est le 2ème texte qui n'est plus fait de mots isolés mais de phrases complètes. Tous les élèves le liront successivement

7) Lecture sur le livre

C'est la dernière phase de la leçon mais dans le cas présent la plus ardue et la moins profitable car le texte du livre contient

des termes beaucoup trop abstraits dont la signification échappe totalement aux enfants.

Il est nécessaire que le maître sache utiliser ce qui est bon dans un livre et rejeter ce qui lui semble ne pas convenir; il ne doit pas être l'esclave du livre et la préparation a précisément pour objet, en partie, de compléter et de rectifier ce que propose le livre.

Rapports du Normalien avec ses élèves. CONCLUSION.

Ce jeune maître se présente bien; il a de l'autorité, l'esprit clair, de l'ordre; il parle à bon escient, sans bavardage inutile.

Sans doute est-il un peu froid et distant avec ces petits élèves qui attendent et méritent des encouragements; c'est là je pense un défaut de débutant qui disparaîtra lorsque, plus à l'aise, il saura s'intéresser à ses élèves et à leur comportement, ce qui est indispensable.

Le 21 Mars 1970

Revret Jean
Expert UNESCO

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)